Communiqué de presse
Paris, le 30 octobre 2020

Face à l'impréparation du ministère, il faut défendre la santé des personnels et des élèves

Au lendemain du discours du Président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ont détaillé les contours du protocole sanitaire applicable lors de la rentrée du lundi 2 novembre. Le gouvernement envisage une rentrée des personnels comme des élèves dès 8h lundi matin sans possibilité pour les équipes de disposer du temps nécessaire à la préparation de cette rentrée si particulière.

Les annonces du ministre de l'Éducation sont dérisoires et souvent inapplicables, alors que le confinement s'appliquera à tout le pays. Elles ne sont accompagnées d'aucun moyen supplémentaire ni ne correspondent à la gravité de la situation. Le gouvernement met en danger les personnels, les élèves et leurs familles.

Nos organisations sont favorables au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées. Mais pour cela, il faut éviter qu'ils deviennent des foyers de contamination, ou que la situation sanitaire générale se dégrade davantage.

Le nouveau protocole publié par le ministre, sans même prendre l'avis du CHSCTM, est une illusion de protection renforcée ! Rien sur la diminution des effectifs dans les classes ! Des solutions peu réalistes sont encore évoquées comme le non brassage par niveaux ou une salle par classe. Ce protocole ne répond ni à l'inquiétude, ni à la colère des personnels.

Nous exigeons partout, des mesures réellement protectrices pour les personnels. Cela inclut notamment le dédoublement des classes. Pour préparer la rentrée le plus sereinement possible, la rentrée des élèves doit être décalée.

Au-delà de cette disposition, la baisse pérenne des effectifs implique des créations de poste. Dans l'immédiat, il faut admettre dès à présent l'ensemble des inscrit-e-s sur listes complémentaires.

Nous appelons l'ensemble des personnels à faire valoir leurs droits et à exiger collectivement le respect de leur santé et de leur sécurité dès lundi.